

Relais **P**etite **E**nfance du Marsan

RÉUNION D'INFORMATION

Parents employeurs, assistants maternels :
nouveau cadre juridique

Jeudi 3 mars - 20h, Auditorium Mont de Marsan Agglo



INFORMATION PRESSE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la nouvelle convention collective nationale du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est entrée en vigueur. Ce nouveau cadre juridique engendre des modifications et des nouveautés sur les contrats de travail entre parents employeurs et assistants maternels.

Afin de comprendre ces changements, le Relais Petite Enfance (RPE) du Marsan – anciennement Relais Assistantes Maternelles – organise une réunion pour les assistants maternels et les particuliers employeurs, le **jeudi 3 mars à 20h à l'Auditorium de Mont de Marsan Agglo**.

Animée en partenariat avec Particulier Emploi - interlocuteur privilégié de l'emploi à domicile entre particuliers – cette réunion permettra d'informer les parents, futurs parents et les assistants maternels de façon pédagogique sur les éléments de base de cette nouvelle convention.

Inscriptions obligatoires auprès du RPE au 05 58 46 24 70 avant le 25 février

Sur présentation du pass vaccinal